

## Permanences délocalisées



Permanences délocalisées

Monsieur le député Jean-René Cazeneuve tiendra deux permanences délocalisées fin juin :

- 24 juin, 14 h 30 - 16 h 30 : siège de la Communauté de Communes du Savès, Lombez
- 28 juin, 10 h-12 h 30 : siège de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac, Nogaro

Prise de RDV obligatoire par mail [circo1.gers@gmail.com](mailto:circo1.gers@gmail.com) ou par téléphone 06 89 13 24 49.